

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mercredi 25 septembre 2024

10h à 12h

LIEU : Citizen M

8 rue Van Gogh 75012 Paris

(salle Cloud M)

Présents

Dans les locaux :

Thibault de Lambert (CODATU)
Raymond Deschamps (CODATU)
Jean-Jacques Helluin (CODATU)
Cynthia Akpro (CODATU)
Marie-Hélène Chapel (CODATU)
Françoise Rossignol (CODATU)
Dominique Breuil (CODATU)
Christian Philip (CODATU)
Salima MEZRAI (CODATU)
Noémi Ba (IVECO)
Jean-Pierre DEGHAYE (KEOLIS)
Marc Delayer (CATP)
Vincent Lichère (SUEZ)
Joris Marrel (CEREMA)
Anna Michailovsky (INGEROP)
Xavier Crépin
Yves Wininger (Dakar Mobilités)

A distance :

Jean-Dominique ASSIE (UNIVERSITE SENGHOR)
Philippe Bossuet
Fanny GUYOT (EGIS)
Françoise METEYER-SELDINE
Charles RAKOTONIRINA

Le CA démarre sur une intervention vidéo de François Durovray, Président de CODATU, qui explique ne pas pouvoir être présent du fait de ses nouvelles fonctions de Ministre des Transports et demande à ce que le secrétaire général le remplace exceptionnellement pour présider le CA. Il souhaite au CA une excellente réunion.

Sur proposition du secrétaire général, le CA accepte de modifier légèrement l'ordre du jour initialement prévu : **le point 5 (Vision 2030) passe avant le point 4 « renouvellement de instances », qui devient « adaptation de la gouvernance, renouvellement des Instances, modification des statuts et RI », et d'autre part de rajouter un point sur la future conférence internationale :**

- I- Rapports moral 2023
- II- Rapport financier 2023
- III- Budget prévisionnel 2024
- IV- Vision CODATU à horizon 2030 – Présentation du point d'étape
- V- **Modification du point 5** : Projet de modification de la gouvernance de CODATU au lieu de « adaptation de la gouvernance, renouvellement des Instances, modification des statuts et RI »
- VI- **Rajout** du Point sur la conférence 2025 (report de calendrier)
- VII- Nouvelles activités 2024

1. Rapport moral

Le rapport moral ayant été communiqué préalablement aux administrateurs, Thibault de Lambert souligne les points majeurs suivants :

- La pertinence de l'outil CODATU au service de la mobilité urbaine durable dans les pays en développement, dont la demande ne cesse de croître ;
- Le nombre de 82 membres répartis dans 5 collèges, soit une progression 8% sur 1 an ;
 - a. Une activité 2023 détaillée dans le rapport d'activité transmis aux administrateurs et résumée comme suit : Les suites de la conférence de Dakar : avec les retombées de la conférence et les premiers pas de la mise en place de l'observatoire de la mobilité
 - b. Le Forum Régional CODATU Bogota : L'évènement a été un succès et a réuni plus de 15 villes d'Amérique Latine (Colombie, Equateur, Pérou, Bolivie, Argentine, Uruguay, Brésil, Mexique), et de quelques villes africaines et françaises, ainsi que des responsables d'entreprises (opérateurs, constructeurs, bureaux d'études, etc.), des universitaires, des bailleurs, des ONG et plusieurs experts du secteur de la mobilité urbaine.
 - c. La contribution et participation à plusieurs manifestations scientifiques
 - d. La formation qui demeure un élément fondamental : lancement du projet de création de l'Ecole de Formation Internationale aux Métiers du Transport Public de Voyageurs (EFIMTV) / Master de Rabat
 - e. Le développement d'outils, de méthodes, et d'expériences qui conditionnent la réussite de la transition urbaine : MYC / Initiative de 1% Mobilité urbaine véritable outil de financement pour des projets de coopération décentralisée / SolutionPlus.
- La coopération technique sur les fondamentaux de la mobilité durable est la source principale d'activité de Codatu ;
- Cependant, le développement de l'activité pèse sur le fonctionnement et nécessite une adaptation de l'organisation afin de rendre CODATU plus agile et de garantir sa sécurité financière, et la pérennité de l'association et son autonomie ;

- Remerciements pour leur contribution au renforcement de l'image et de la crédibilité de CODATU :
 - Aux salariés de CODATU
 - Aux membres du bureau
 - Aux membres bénévoles non-administrateurs qui se sont impliqués personnellement (Armand Béouindé, Xavier Godard, Bruno Jansem, le groupe Keolis, Bruno Loustalet, François-Xavier Perin,
 - A certains administrateurs : CATP (Marc Delayer), Egis, GART (Guy Lebras), Sciences PO Rennes (Xavier Crépin), Setec (Jeremi Rubel), Transdev (Laurent Mazille)
 - A notre Partenaire et client principal l'AFD qui ne cesse de faire confiance à notre association.

2. Rapport financier 2023 (cf rapport d'activités 2023 CODATU) :

- Les chiffres sont bons et encourageants car l'association a généré près de 1,9M€ de recettes. Le financement de coopérations techniques constitue la principale source de revenus de CODATU, en provenance majoritairement du bailleur de fonds AFD. Ce point a été souligné dans la vision 2030, afin de mieux diversifier nos sources de revenus .
- Le volume des cotisations des membres augmente par rapport à l'année dernière, sous l'effet de l'augmentation du nombre de membres et d'un taux de recouvrement plus fort.
- La principale nature de dépenses est liée aux salaires.
- Les frais de déplacement ont baissé du fait du recrutement de personnes installées localement.
- Des provisions pour risques ont été passées notamment pour le financement de la future conférence de CODATU et pour le non-recouvrement de certaines créances dont une sur le client APIX (Dakar).

3. Budget prévisionnel

Il indique un niveau de recette en hausse par rapport à 2023 et s'établirait à un peu plus de 2 million d'euros. Le budget tient compte d'une reprise de provisions en lien avec l'organisation de la conférence internationale, ce qui permet d'équilibrer le résultat.

Le rapport moral 2023, les comptes 2023 ainsi que le budget 2024 sont adoptés à l'unanimité par les membres.

4. Vision CODATU 2030

Présentation par le directeur délégué du projet à date, tel qu'adressé aux administrateurs au cours de l'été, en ciblant les points majeurs :

- L'axe d'influence
- La nécessaire réorganisation de la gouvernance de l'Association
- Position de CODATU de ne pas répondre aux appels d'offres sauf cas exceptionnels
- Evolution des coopérations techniques vers une approche plus globale

- L'Internationalisation de l'association, avec le maintien du respect des valeurs

La version définitive du plan Vision 2030 sera présentée pour validation au prochain. Cette version prendra en considération les remarques des membres et partenaires qui auront bien voulu apporter leur contribution.

5. Adaptation de la gouvernance, renouvellement des instances, modification des statuts et du règlement intérieur

Thibault de Lambert indique les motifs qui justifient la nécessité d'adapter la gouvernance de CODATU : répondre aux défis et enjeux de la mobilité, pour être plus fort, plus agile, mieux organisé, tout en maintenant le statut d'Association à but non lucratif

L'ajustement de cette gouvernance reposerait sur les principes suivants :

- Un bureau « Exécutif » qui rassemblerait 5 membres et aurait en charge le contrôle, la surveillance et le développement de CODATU : 1 président, 1VP, 1 SG, 1 trésorier, 1 chargé(e) des évènements, de la communication et du suivi de la vie associative. Il se réunirait mensuellement pour traiter de tout sujet relatif aux budgets, la vie de l'association, les projets, la gouvernance, le développement de l'association. Le DG et/ou le DGA participeraient sans pouvoir de décision aux bureaux Exécutif.
- Le bureau « Technique & opérationnel », rassemblerait 7 membres administrateurs, ayant chacun un rôle spécifique sur une thématique d'intérêt majeur pour l'association. Chaque membre serait responsable ou président de club, de commission ou encore du comité pour lequel il aura été nommé par le CA : Club AOM, Club Affaires, Comité Formation et Recherche, Club des villes en développement, Comité des Sages, Relations publiques avec les AOM et Entreprises.
- Le DG et/ou le DGA participeraient sans pouvoir de décision aux bureaux élargis rassemblant le bureau Exécutif et le bureau « Techniques & Opérationnel ». Le bureau élargi se réunit sur proposition du bureau Exécutif et en définit la composition selon l'ordre du jour et les sujets traités.
- Une délégation de pouvoir du CA au bureau sur une partie de ses prérogatives, avec obligation d'information des décisions du bureau sous huit jours au plus ;
- Une réduction du nombre d'administrateurs, dont le rôle serait de valider et arbitrer les propositions et/ou décisions du bureau à 25 membres, contre 35 actuellement. Cette mesure répond également à une demande forte des bailleurs de fonds. CODATU propose cependant que les membres qui ne seraient plus administrateurs puissent à leur demande être invités et participés au CA, sans voix délibérative.
- Les critères d'arbitrage pour prétendre au mandat d'administrateur seraient, sachant qu'ils peuvent ou doivent selon les dispositions des statuts, être cumulatifs :
 - ✓ Être membre de CCODATU
 - ✓ Être membre actif et bénévole (bénévolat/ mécénat/ ...)
 - ✓ Partenaire technique et/ou financier des évènements (conf. Viso conf.)
 - ✓ Promouvoir et/ou porter des actions contribuant au développement de CODATU (ex: 1%, projet de rétrofit des bus thermiques en bus électriques, Ecole de formation, ...)

✓ Relation/ lien historique avec CODATU (ancienneté)

- Les clubs, comités techniques et commissions sont « ouverts » aux membres désireux d’y participer et de contribuer à leur bon fonctionnement pour l’atteinte des objectifs et des résultats visés.
- Sur proposition du bureau Exécutif, le CA peut créer et supprimer les structures du bureau « Technique & Opérationnel ». Le CA peut également de son propre chef proposer la création ou la suppression des dites structures.

Proposition de composition de bureau qui sera soumis au vote de l’AG Proposition de CA

Nouveau CA = 25 administrateurs et 1 président d'honneur - Mandat 2024 à 2027			
Nom Prénom (Organisme)	Collège	Fonction proposée	Commentaire
ADMISTRATEURS AVEC MANDAT MEMBRE DU BUREAU			
<u>Bureau (Exécutif) - 5 membres</u>			
		<u>Se réunit régulièrement 1 fois/ mois sur sujet de gouvernance</u>	
François DUROVRAY	4	Président (non exécutif)	Renouvellement de mandat
Christian PHILIP	4	Vice Président et Président du comité des Sages	Renouvellement de mandat
Thibault de LAMBERT	4	Secrétaire général et président du Club Affaires	Renouvellement de mandat
Raymond DESCHAMPS	4	Trésorier	Renouvellement de mandat
Marie-Hélène CHAPEL	4	Resp Evènement, communication et vie associative (Club des bénévoles)	Renouvellement de mandat
<u>Bureau (technique et opérationnel) - 7 membres</u>			
		<u>Se réunit sur demande d'un des resp. ou président de la stucture et/ou du bureau exécutif</u>	
Bruno LOUSTALET	4	VP Comité des sages (Président C Philip)	Nouvel administrateur
GART (Françoise Rossignol)	2	Présidente Club des AOM	Renouvellement de mandat
Caatherine Pila	2	VP Club des AOM	Nouvel administrateur
Dominique BREUIL	4	Comité Formation & Recherche	Renouvellement de mandat
Armand BEOUINDE	4	Président des villes en développement	Nouvel administrateur
Guy LEBRAS	4	En charge des relations avec les AOM et Entreprises	Nouvel administrateur
Bruno JANSEM	4	En charge des relations avec les AOM et Entreprises	Nouvel administrateur
ADMINISTRATEURS SANS MANDAT SPECIFIQUE			
ALSTOM	3	Mandat simple d'administrateur	Administrateur historique
AGIR (Ex CATP)	3	Mandat simple d'administrateur	Administrateur historique
CEREMA	3	Mandat simple d'administrateur	Administrateur historique
EGIS	3	Mandat simple d'administrateur	Administrateur historique
IDFM	2	Mandat simple d'administrateur	Administrateur
IEP RENNES	1	Mandat simple d'administrateur	Administrateur historique
IVECO	3	Mandat simple d'administrateur	Administrateur historique
KEOLIS	3	Mandat simple d'administrateur	Administrateur historique
RATP Group	3	Mandat simple d'administrateur	Administrateur historique
SETEC	3	Mandat simple d'administrateur	Nouvel administrateur
SNCF	3	Mandat simple d'administrateur	Administrateur historique
SYTRAL	2	Mandat simple d'administrateur	Administrateur historique
TRANSDEV	3	Mandat simple d'administrateur	Administrateur historique
MEMBTRES D'HONNEUR SANS DROIT DE VOTE			
Dominique Bussereau	4	Président d'honneur	Ancien président

Membres d’honneur : Monsieur Dominique Bussereau est proposé comme Président d’honneur.

⇒ **Pas d’objection, nouvelles gouvernances et nouvelles instances adoptées à l’unanimité**

6. Point sur la conférence internationale 2025

Thibault de Lambert indique que les conditions non remplies à ce jour pour tenir une conférence internationale en 2025, notamment le choix arrêté d’une ville partenaire ;

Il est donc proposé :

- de reporter la prochaine conférence en 2026, plutôt en fin d'année pour tenir compte des élections locales en France

- de retenir les 2 territoires à ce jour ouverts et qui vont faire l'objet de discussions avec les autorités locales : Abidjan et le Maroc, du fait de l'amélioration des relations récentes avec ce pays depuis l'été ;
- que CODATU se laisse l'opportunité de tenir en 2025 un forum de la mobilité sous le format de celui de Bogota, si les conditions techniques et financières sont réunies, avec un partenaires co-organisateur.

7. Nouvelles activités 2024

Présenté par le directeur délégué :

- Nouvelle coopération technique à **Abidjan** (FEXTE 2)
- **A Madagascar** : organisation du forum d'Antananarivo, projet pilote en cours, une feuille de route a été élaborée avec des missions dans les villes secondaires (Tamatave et Antsirabe)
- Projets en développement : au **Togo** (à Lomé avec la mise en place d'un projet pilote, au budget de 500 000€, pour développer les taxi motos), des pistes au **Bénin**, au **Cameroun** (suite à la signature d'un contrat de BRT avec la Banque Mondiale, CODATU est pressentie à gérer sa mise en œuvre), au **Sénégal**
- Mission exploratoire en à Santo Domingo en **République Dominicaine** : CODATU pourrait accompagner la République Dominicaine dans la mise en œuvre d'un plan de mobilité (gouvernance, transport artisanal), en partenariat avec Expertise France (financement européen de 10M€)
- En **Colombie** : CODATU a un stagiaire sur place car il y a un besoin d'accompagnement sur le transport artisanal et le transport par câble.
- **Kinshasa** : le Ministre des Transports va nous rendre visite et rencontrer notre Président, qui est aussi Ministre des Transports de France
- CODATU développe de plus en plus des visites Sud-Sud : le dernier exemple étant Adis Abeba (Ethiopie) en visite en Colombie

Clôture du CA :

- Remerciements
- Info sur présence de CODATU au salon EUMOBILITY EXPO de Strasbourg avec le GART du 1^{er} au 3 octobre 2024.
- Calendrier de la prochaine séance et Ordre du jour (Vison 2030)
- Information sur la signature de 2 conventions à 12h30 avec AFRAL (avec Loïc Charbonnier, Président) et Université Senghor (avec Thierry Verdel, Recteur), qui toutes deux pourraient jouer un rôle important dans le projet de création de l'Ecole de Formation Internationale aux Métiers de Transport de Voyageurs..

Il est 12h00 la séance est levée